

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

FORMAFIT83

Formation · Sport · Santé · Posture

Champ	Valeur
Version	2.0
Date de mise à jour	12 avril 2026
Référent qualité	Sophie LELIEVRE
Numéro SIRET	102 645 629 00019
Numéro NDA	À compléter par l'OF

PRÉAMBULE

Le présent règlement intérieur est établi conformément aux articles L6352-3 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail. Il s'applique à l'ensemble des apprenants inscrits à toute formation organisée par FORMAFIT83, qu'elle soit dispensée en présentiel, à distance (FOAD), en situation de multimodalité ou en entreprise d'accueil.

Il définit les règles relatives à l'organisation pédagogique, à l'hygiène, à la sécurité, à la discipline et à la représentation des stagiaires. Sa remise et sa signature constituent une obligation légale et une preuve documentaire exigée lors de tout contrôle ou audit.

Toute inscription à une formation FORMAFIT83 vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 1 — Champ d'application

Le présent règlement s'applique :

- **Aux personnes concernées** : stagiaires en formation continue, apprentis, alternants, demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une action de formation, salariés en plan de développement des compétences.
- **À toutes les modalités** : formation en présentiel, formation ouverte à distance (FOAD), classes virtuelles, formation en situation de travail (FEST), parcours mixtes/multimodaux.
- **À tous les lieux** : locaux de FORMAFIT83, entreprises d'accueil, ateliers extérieurs, espaces numériques de travail.
- **Sur toute la durée** : de la convention de formation, y compris les périodes de stage en entreprise.

ARTICLE 2 — Respect des personnes et vivre-ensemble

FORMAFIT83 s'engage à garantir un environnement de formation bienveillant, inclusif et respectueux, conforme aux valeurs de l'organisme.

2.1 Obligations de comportement

Chaque stagiaire est tenu d'adopter un comportement respectueux envers les formateurs, l'équipe administrative et les autres apprenants. Sont strictement interdits :

- **Les propos ou comportements discriminatoires**, racistes, sexistes, homophobes ou portant atteinte à la dignité d'autrui.

- **Le harcèlement moral ou sexuel**, les menaces et toute forme d'intimidation.
- **Les agressions physiques** ou les voies de fait.
- **La perturbation délibérée** du bon déroulement des séances de formation.

2.2 Expression des désaccords

Les désaccords pédagogiques ou relationnels doivent être exprimés de manière courtoise, en priorité auprès du formateur, puis auprès du responsable pédagogique. La procédure de réclamation (Article 9) est disponible à tout moment.

ARTICLE 3 — Tenue vestimentaire et hygiène

Une tenue adaptée, décente et propre est requise dans l'ensemble des lieux de formation. Pour les séances d'activité physique, sportive ou posturale, la tenue doit :

- **Être adaptée à l'activité pratiquée** (vêtements confortables, non restrictifs, adaptés à l'effort physique).
- **Permettre une pratique en toute sécurité** (chaussures de sport fermées, pas de bijoux saillants lors des séances pratiques).
- **Respecter les règles d'hygiène** (tenue propre, serviette individuelle recommandée pour les séances physiques).

Le formateur est habilité à refuser l'accès à une activité pratique à tout stagiaire dont la tenue présente un risque pour sa sécurité ou celle du groupe, sans que cela constitue une sanction disciplinaire.

ARTICLE 4 — Assiduité, émargement et financements

4.1 Obligation de présence

La présence à l'ensemble des séquences pédagogiques inscrites au programme est obligatoire. Elle constitue une condition essentielle à l'atteinte des objectifs de formation et au maintien du financement.

4.2 Gestion des absences et retards

- **Déclaration** : Toute absence prévisible doit être signalée au formateur et/ou à l'administration FORMAFIT83 avant le début de la session concernée. Toute absence imprévue doit être notifiée dans les plus brefs délais (idéalement dans les 2 heures suivant le début de la session).
- **Justificatif** : Un justificatif écrit (arrêt maladie, convocation, etc.) doit être transmis dans un délai de 48 heures à l'adresse formafit83@gmail.com.
- **Rattrapage** : Un rattrapage peut être organisé selon les modalités définies dans le programme de formation. Son organisation reste à la discrétion de FORMAFIT83 en fonction de la nature et des contraintes de la formation.

4.2b Seuil d'assiduité requis

Un taux de présence minimum de 80 % des heures de formation est exigé pour valider le parcours et être présenté, le cas échéant, à une session de certification ou d'examen. En dessous de ce seuil, FORMAFIT83 se réserve le droit de ne pas délivrer l'attestation de formation ou de ne pas inscrire l'apprenant à la certification, sauf cas de force majeure dûment justifié.

4.3 Émargement

L'émargement est une pièce justificative à valeur probatoire pour les financeurs. À ce titre :

- **Obligation de signature** : L'apprenant signe la feuille d'émargement à chaque demi-journée de formation, en présentiel comme en distanciel.
- **Valeur probatoire** : L'absence de signature vaut absence, sauf erreur matérielle signalée le jour même auprès de l'administration.

- **Conservation** : Les feuilles d'émargement sont archivées et tenues à disposition des financeurs et autorités de contrôle pendant 5 ans.
- **Falsification interdite** : Toute falsification ou signature par un tiers est considérée comme une fraude et peut entraîner l'exclusion de la formation.

4.4 Conséquences sur le financement

Tout défaut d'assiduité ou d'émargement irrégulier sera signalé au financeur concerné (OPCO, France Travail, employeur, Région, CPF). Selon les règles du financeur, cela peut entraîner :

- **Un remboursement partiel ou total** des frais de formation au financeur.
- **Une suspension ou suppression** des allocations ou aides financières liées à la formation.
- **La non-délivrance** de l'attestation de formation ou de la certification visée.

ARTICLE 5 — Appareils connectés et outils numériques

5.1 Appareils personnels

Les téléphones mobiles, montres connectées et tablettes personnels doivent être éteints ou en mode silencieux durant toutes les séquences de formation, sauf autorisation expresse du formateur dans le cadre pédagogique.

5.2 Outils et plateformes FORMAFIT83

- **Usage personnel** : Les identifiants d'accès aux plateformes numériques (Digiforma, espaces de cours en ligne, etc.) sont strictement personnels et confidentiels. Leur partage est interdit.
- **Usage pédagogique exclusif** : Les ressources numériques mises à disposition sont réservées à l'usage personnel et pédagogique du stagiaire dans le cadre de sa formation. Toute reproduction ou diffusion non autorisée est prohibée.
- **Sécurité des données** : En cas de perte ou de compromission de ses identifiants, le stagiaire doit en informer immédiatement FORMAFIT83.

5.3 Intelligence Artificielle générative

L'usage d'outils d'Intelligence Artificielle générative (ChatGPT, Copilot, Gemini, etc.) dans le cadre des travaux, évaluations ou productions attendus en formation est soumis aux consignes spécifiques du formateur, communiquées au début de chaque module. Toute utilisation non autorisée dans le cadre d'une évaluation est assimilée à une fraude et peut entraîner les sanctions prévues à l'Article 8.

ARTICLE 6 — Hygiène, sécurité et santé

6.1 Consignes de sécurité

Le respect des consignes de sécurité est une obligation absolue pour tous les participants. Les stagiaires doivent :

- **Respecter les consignes d'évacuation** et les dispositifs de sécurité incendie affichés dans les locaux.
- **Signaler immédiatement** tout incident, accident ou situation dangereuse au formateur ou à l'administration.
- **Ne pas utiliser d'équipements sans habilitation** ou sans autorisation préalable du formateur.
- **Veiller à la propreté et au rangement** des espaces de formation après chaque usage.

Il est strictement interdit de fumer, vapoter ou consommer de l'alcool ou toute substance psychoactive dans l'enceinte des locaux de formation et dans les espaces où se déroulent les activités FORMAFIT83.

6.2 Santé et contre-indications médicales

En raison de la nature physique et sportive des formations dispensées par FORMAFIT83, chaque stagiaire est tenu de :

- **Déclarer au formateur** toute contre-indication médicale, blessure, traitement en cours ou pathologie susceptible d'interférer avec la pratique des exercices, avant le début des séances pratiques.
- **Présenter un certificat médical d'aptitude** à la pratique d'activités physiques si cela est requis pour la formation concernée (précisé dans le programme).
- **S'abstenir de participer** à toute activité physique en cas de doute sur son aptitude, et en informer le formateur.

FORMAFIT83 s'engage à adapter les exercices pratiques, dans la mesure du possible, aux contraintes de santé déclarées, sans compromettre la sécurité du groupe.

ARTICLE 7 — Handicap et Accessibilité

FORMAFIT83 s'engage à garantir l'accès à la formation à toute personne en situation de handicap, conformément aux dispositions légales en vigueur.

7.1 Référent Handicap

Information	Détail
Référent Handicap	Sophie LELIEVRE
Téléphone	06.01.21.26.96
Email	formafit83@gmail.com
Rôle	Étude et mise en œuvre des aménagements raisonnables

7.2 Démarche d'accessibilité

Tout stagiaire en situation de handicap est invité à contacter le référent handicap au plus tôt, idéalement avant le début de la formation, afin d'étudier ensemble les aménagements possibles :

- **Aménagement du temps** et des conditions d'évaluation.
- **Adaptation des supports pédagogiques** (formats accessibles, ressources numériques adaptées).
- **Accessibilité des locaux** et des équipements selon les contraintes déclarées.
- **Orientation vers des partenaires spécialisés** si les besoins dépassent les capacités d'adaptation de FORMAFIT83.

Les demandes d'aménagement sont traitées de manière confidentielle et font l'objet d'une réponse formalisée par écrit dans un délai de 10 jours ouvrés.

ARTICLE 8 — Procédure disciplinaire et sanctions (Art. R6352-3 à R6352-8 C. trav.)

Tout manquement aux règles du présent règlement intérieur est susceptible de donner lieu à des poursuites disciplinaires. Les sanctions sont prononcées de manière proportionnée à la gravité des faits et dans le respect du contradictoire.

8.1 Échelle des sanctions

Niveau	Sanction	Conditions
1	Rappel à l'ordre oral	Sans formalité préalable
2	Avertissement écrit	Information préalable du stagiaire sur les faits reprochés

3	Exclusion temporaire	Entretien préalable + possibilité d'assistance
4	Exclusion définitive	Entretien préalable + possibilité d'assistance + information du financeur

8.2 Procédure pour les sanctions autres qu'un rappel à l'ordre

Avant toute sanction de niveau 2, 3 ou 4, la procédure suivante est obligatoirement respectée :

- **Convocation écrite** : Le stagiaire est convoqué par écrit (email avec accusé de réception ou courrier) au minimum 2 jours ouvrés avant l'entretien, précisant les faits reprochés et la possibilité de se faire assister.
- **Entretien préalable** : Le stagiaire est entendu et peut présenter sa défense. Il peut se faire assister par une personne de son choix (autre stagiaire, représentant des stagiaires, tiers).
- **Notification écrite** : La décision est notifiée par écrit avec mention des voies de recours (Article 9) dans un délai maximum de 15 jours après l'entretien.
- **Information du financeur** : En cas d'exclusion (temporaire ou définitive), le financeur est informé dans les 48 heures.

8.3 Cas particuliers

En cas de mise en danger immédiate d'autrui ou de l'apprenant lui-même, le formateur peut prononcer une exclusion immédiate de la séance à titre conservatoire, dans l'attente de la mise en œuvre de la procédure disciplinaire formelle.

ARTICLE 9 — Réclamations, contestations et Médiation

9.1 Procédure de réclamation

Toute réclamation relative au déroulement de la formation, aux conditions d'accueil ou à toute autre situation relevant du présent règlement peut être adressée à FORMAFIT83 selon la procédure suivante :

Étape	Délai / Modalité
1. Dépôt de la réclamation	Par écrit à formafit83@gmail.com ou par courrier (mentionner : objet, faits, date)
2. Accusé de réception	Sous 5 jours ouvrés
3. Instruction de la réclamation	Analyse des faits, échanges avec les parties concernées
4. Réponse formelle	Sous 30 jours calendaires suivant la réception
5. Archivage	La réclamation et la réponse sont conservées 5 ans

9.2 Contestation d'une sanction disciplinaire

Tout stagiaire ayant fait l'objet d'une sanction (autre qu'un rappel à l'ordre) peut en contester le bien-fondé par écrit auprès de la Direction de FORMAFIT83 dans un délai de 5 jours ouvrés suivant la notification de la sanction.

9.3 Représentants des stagiaires

Dès lors que la session de formation réunit 6 stagiaires ou plus et dure au moins 500 heures, les stagiaires élisent deux représentants titulaires et deux suppléants (Art. R6352-9 à R6352-15 du Code du travail). Ces représentants peuvent saisir FORMAFIT83 de toute difficulté relative au déroulement de la formation.

9.4 Médiation de la consommation

En cas de litige non résolu après épuisement des voies de recours internes, le stagiaire peut recourir gratuitement au médiateur compétent :

Médiateur	SMP — Alteritae
Adresse	5 rue Salvaing, 12000 Rodez
Site web	www.mediateur-consommation-smp.fr
Délai de saisine	Dans un délai maximum d'un an après la réclamation initiale
Coût	Gratuit pour le stagiaire

ARTICLE 10 — Propriété intellectuelle et Confidentialité

L'ensemble des supports pédagogiques, outils, méthodes, programmes et contenus fournis par FORMAFIT83 dans le cadre de la formation sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle (Code de la propriété intellectuelle, Art. L111-1 et suivants).

- **Usage personnel exclusif** : Les supports sont remis au stagiaire pour son usage personnel et pédagogique. Toute reproduction, diffusion, commercialisation ou exploitation à des fins autres est strictement interdite.
- **Obligation de discrétion** : Les stagiaires sont tenus à une obligation de confidentialité concernant les informations sensibles (données personnelles d'autres apprenants, secrets commerciaux partagés en formation, stratégies d'entreprise...) portées à leur connaissance durant la formation.
- **Durée de l'obligation** : L'obligation de confidentialité s'applique pendant toute la durée de la formation et sans limitation de durée pour les informations revêtant un caractère de secret commercial ou personnel.

ARTICLE 11 — Protection des données personnelles (RGPD)

FORMAFIT83 collecte et traite les données personnelles des stagiaires conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD — UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés modifiée.

Rubrique RGPD	Détail
Responsable du traitement	FORMAFIT83 — Sophie LELIEVRE
Finalités	Gestion administrative et pédagogique, suivi de la formation, transmission aux financeurs, établissement d'attestations et certificats
Bases légales	Exécution du contrat de formation (art. 6.1.b), obligations légales (art. 6.1.c), intérêt légitime (art. 6.1.f)
Durée de conservation	10 ans (durée légale de contrôle liée aux financements publics et mutualisés)
Destinataires	FORMAFIT83, financeurs (OPCO, France Travail, Région), autorités de contrôle
Droits	Accès, rectification, effacement (sous conditions), portabilité, opposition
Contact	formafit83@gmail.com

Pour exercer vos droits, adressez votre demande écrite à formafit83@gmail.com. En cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

ARTICLE 12 — Qualité et résultats

FORMAFIT83 met en œuvre une démarche d'amélioration continue de ses formations, reposant notamment sur les éléments suivants :

12.1 Évaluation de la satisfaction

- **Questionnaire de satisfaction à chaud**, administré en fin de formation.
- **Questionnaire de satisfaction à froid**, envoyé 3 à 6 mois après la formation pour mesurer les effets en situation professionnelle.
- **Exploitation des résultats** dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de FORMAFIT83.

12.2 Résultats rendus publics

Critère de suivi	Définition
Taux de satisfaction	% de stagiaires ayant évalué positivement la formation
Taux de réussite	% de stagiaires ayant atteint les objectifs de formation / obtenu la certification
Taux d'abandon	% de stagiaires n'ayant pas achevé la formation
Taux d'insertion / retour à l'emploi	% de bénéficiaires ayant retrouvé un emploi à 6 mois (le cas échéant)

Ces résultats sont mis à jour annuellement et accessibles sur formafit83.com.

ARTICLE 13 — Modalités pédagogiques et suivi individualisé

FORMAFIT83 informe chaque stagiaire des modalités pédagogiques applicables à sa formation avant le début de celle-ci. Ces informations figurent dans la convention de formation, le programme et le livret d'accueil.

- **Programme détaillé** : Les objectifs, le contenu, la durée, les méthodes pédagogiques et les modalités d'évaluation sont communiqués par écrit avant l'entrée en formation.
- **Positionnement initial** : Un positionnement préalable est réalisé afin d'adapter le parcours aux besoins et au niveau de chaque apprenant.
- **Suivi individualisé** : Un suivi régulier de la progression est assuré par le formateur. Des points d'étape peuvent être organisés à la demande du stagiaire ou de FORMAFIT83.
- **Attestation de formation** : À l'issue de la formation, une attestation mentionnant les objectifs, la durée, la période et les résultats est remise à chaque stagiaire ayant satisfait aux conditions d'assiduité.

HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Date	Objet de la mise à jour
1.0	12 avril 2026	Création initiale
2.0	12 avril 2026	Enrichissement et mise à jour

ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE ET D'ACCEPTATION

Je soussigné(e), stagiaire à FORMAFIT83, reconnais avoir reçu, lu et compris le présent règlement intérieur dans son intégralité. Je m'engage à en respecter toutes les dispositions.

Je reconnais avoir été informé(e) de mes droits relatifs à la protection des données (Article 11), de la procédure de réclamation (Article 9) et des coordonnées du référent handicap (Article 7).

Nom et Prénom	_____
Nom de la formation	_____
Date de début de formation	_____
Fait à La Garde, le	_____
Signature du stagiaire	

(Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

FORMAFIT83

RCS Toulon 102 645 629 00019 · formafit83.com · formafit83@gmail.com · 06.01.21.26.96

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de formation professionnelle

Formation · Sport · Santé · Posture

Version	1.0
Date de mise à jour	Mai 2026
Organisme de formation	FORMAFIT83
Responsable	Sophie LELIEVRE et Ghislain VANGYSEGEM
Adresse	75 A Avenue Jacqueline Auriol, 83160 La Valette Du Var
SIRET	102 645 629 00019
Déclaration d'activité (NDA)	À compléter
Contact	formafit83@gmail.com — 06.01.21.26.96
Site web	formafit83.com

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont établies conformément aux articles L6351-1 et suivants du Code du travail ainsi qu'aux articles L111-1 et suivants du Code de la consommation. Elles s'appliquent à **l'ensemble des prestations de formation professionnelle** proposées par **FORMAFIT83**, qu'elles soient destinées à des entreprises, des travailleurs indépendants, des demandeurs d'emploi ou des particuliers agissant à titre personnel.

Toute commande ou inscription à une formation FORMAFIT83 implique l'acceptation pleine et sans réserve des présentes CGV. En cas de contradiction entre les CGV et un document particulier (devis, convention), les stipulations du document particulier prévaudront.

FORMAFIT83 est certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions « Actions de formation ». Cette certification garantit la qualité du processus mis en œuvre pour les prestations de formation.

ARTICLE 1 — Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les formations proposées par FORMAFIT83, notamment mais non limitativement :

- Gestes et Postures 2.0
- Formations en activité physique adaptée, santé et prévention
- Toute autre formation inscrite au catalogue ou proposée sur devis

Ces formations peuvent être dispensées :

- Dans les locaux du client (en entreprise)
- Dans des locaux extérieurs loués pour l'occasion
- Dans les locaux propres de FORMAFIT83
- À distance (FOAD, classe virtuelle), si applicable

Les présentes CGV s'appliquent indifféremment aux **clients professionnels (entreprises, associations, collectivités)** et aux **clients particuliers (personnes physiques agissant en dehors d'une activité professionnelle)**, y compris dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF), de plans de développement des compétences ou de financements personnels.

ARTICLE 2 — Inscription et contractualisation

Toute inscription à une formation fait l'objet des documents suivants selon le profil du client :

Document	Applicable à
Devis ou proposition commerciale	Tous les clients
Convention de formation (art. L6353-2 C. trav.)	Clients professionnels (entreprises, OPCO)
Contrat de formation professionnelle (art. L6353-3 C. trav.)	Particuliers finançant à titre personnel ou via CPF
Programme pédagogique	Tous les clients
Règlement intérieur	Tous les apprenants

L'inscription est définitive à réception :

- Du devis ou de la convention signés (clients professionnels)
- Du contrat de formation signé et, le cas échéant, du paiement du premier acompte (particuliers)
- De la confirmation de prise en charge par le financeur (OPCO, CPF, France Travail, etc.)

Un livret d'accueil, le programme de formation et le règlement intérieur sont remis à chaque apprenant avant le début de la formation.

ARTICLE 3 — Prix des prestations

Les prix des formations sont exprimés en euros. Ils sont indiqués hors taxes (HT) ou toutes taxes comprises (TTC) selon le statut fiscal de FORMAFIT83, tel que précisé sur le devis ou la convention.

Les prix comprennent :

- La préparation et la conception pédagogique
- L'animation de la formation par le formateur
- Les supports pédagogiques remis lors de la formation
- Les frais administratifs liés à la gestion du dossier

Sauf mention contraire dans le devis, les éléments suivants restent à la charge du client :

- La location éventuelle de salle
- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du formateur
- Les équipements ou matériels spécifiques requis par la formation

Les tarifs en vigueur sont ceux indiqués dans le catalogue ou le devis accepté. FORMAFIT83 se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, les formations déjà contractualisées restant au prix convenu.

ARTICLE 4 — Modalités de paiement

4.1 Clients professionnels (entreprises, OPCO, collectivités)

Sauf conditions particulières précisées dans le devis :

- Le règlement s'effectue à réception de facture, par virement bancaire
- Le délai de paiement est de 30 jours maximum à compter de la date de facture (art. L441-10 C. com.)
- En cas de prise en charge par un OPCO ou financeur public, le client reste redevable des sommes non prises en charge

4.2 Clients particuliers (CPF, financement personnel)

Pour les formations financées via le Compte Personnel de Formation (CPF), le paiement est géré directement via la plateforme Mon Compte Formation. Pour les formations à financement personnel :

- Un acompte de 30 % est exigible à la signature du contrat de formation
- Le solde est exigible au plus tard 7 jours avant le début de la formation
- Le paiement peut s'effectuer par virement bancaire, chèque ou tout autre moyen précisé dans le contrat

4.3 Retard de paiement

Tout retard de paiement entraîne de plein droit :

- Des pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur (art. L441-10 C. com.)
- Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. D441-5 C. com.)
- La possibilité pour FORMAFIT83 de suspendre la prestation jusqu'au règlement complet

ARTICLE 5 — Droit de rétractation (particuliers)

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, tout client particulier ayant conclu un contrat à distance ou hors établissement dispose d'un **délai de rétractation de 14 jours calendaires** à compter de la signature du contrat, sans avoir à justifier de motif.

Pour exercer ce droit, le stagiaire doit notifier sa décision à FORMAFIT83 par tout moyen permettant d'en attester la réception (email à formafit83@gmail.com ou courrier recommandé avec accusé de réception) en utilisant le formulaire prévu à cet effet ou par toute déclaration non ambiguë.

Important : Si la formation commence avant l'expiration du délai de rétractation, sur demande expresse du stagiaire, et que celui-ci exerce ensuite son droit de rétractation, FORMAFIT83 est en droit de facturer la part de la prestation réalisée au prorata temporis.

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats de formation conclus dans le cadre de l'activité professionnelle du stagiaire.

ARTICLE 6 — Annulation ou report de formation

6.1 Annulation ou report à l'initiative du client

Toute annulation ou demande de report doit être notifiée par écrit à formafit83@gmail.com. Les conditions suivantes s'appliquent :

Délai avant la formation	Pénalités applicables	Report possible
--------------------------	-----------------------	-----------------

Plus de 15 jours ouvrés	Aucune pénalité	Oui, d'un commun accord
Entre 15 et 8 jours ouvrés	50 % du coût de la formation	Oui, sous conditions
Moins de 7 jours ouvrés	100 % du coût de la formation	Non, sauf cas de force majeure

En cas de force majeure dûment justifiée (hospitalisation, accident, décès d'un proche...), FORMAFIT83 étudiera toute demande de report au cas par cas, sans pénalité.

6.2 Annulation ou report à l'initiative de FORMAFIT83

FORMAFIT83 se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de :

- Force majeure ou circonstances exceptionnelles
- Indisponibilité du formateur (maladie, accident)
- Effectif insuffisant pour maintenir la session

Le client est informé par écrit dans les meilleurs délais. Aucune pénalité n'est due. Le client peut au choix obtenir un avoir, un report ou le remboursement intégral des sommes déjà versées dans un délai de 30 jours.

ARTICLE 7 — Obligations du client et des apprenants

Le client professionnel s'engage à :

- Informer les apprenants des modalités de la formation (horaires, lieu, programme)
- Assurer la présence effective des participants aux horaires convenus
- Mettre à disposition un espace adapté si la formation se déroule dans ses locaux
- Transmettre à FORMAFIT83 tous les documents administratifs nécessaires dans les délais impartis
- Veiller à ce que les apprenants respectent le règlement intérieur de l'organisme

Chaque apprenant s'engage à :

- Respecter les horaires de formation et le règlement intérieur
- Déclarer toute contre-indication médicale ou situation de handicap avant le début des séances pratiques
- Émarger à chaque demi-journée de formation (en présentiel ou distanciel)
- S'abstenir de tout comportement perturbateur ou contraire à la bienveillance au sein du groupe

Le non-respect de ces obligations peut entraîner l'exclusion de l'apprenant selon la procédure disciplinaire prévue au Règlement intérieur (Article 8 du Règlement intérieur FORMAFIT83).

ARTICLE 8 — Modalités pédagogiques et suivi (Qualiopi)

Conformément aux exigences de la certification Qualiopi, FORMAFIT83 garantit pour chaque formation :

Engagement qualité	Modalité
Information préalable	Remise du programme, des objectifs, des prérequis et des modalités d'évaluation avant l'entrée en formation
Positionnement initial	Évaluation des besoins et du niveau de chaque apprenant avant le début de la formation
Méthodes pédagogiques actives	Alternance théorie/pratique, mises en situation, études de cas

Suivi individualisé	Points d'étape réguliers, adaptation des contenus aux besoins identifiés
Évaluation des acquis	Évaluation en cours et en fin de formation (quiz, mises en pratique, grille d'observation)
Satisfaction	Questionnaire à chaud (fin de formation) et à froid (3 à 6 mois après)
Accessibilité handicap	Réfèrent handicap : Sophie LELIEVRE — formafit83@gmail.com

ARTICLE 9 — Documents remis à l'issue de la formation

À l'issue de la formation, FORMAFIT83 remet à chaque apprenant ayant satisfait aux conditions d'assiduité (80 % minimum des heures de formation) :

- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la durée, la période et les résultats obtenus
- La feuille d'émargement signée (copie sur demande)
- Les supports pédagogiques, le cas échéant
- Un certificat de réalisation à destination du financeur

En deçà du seuil d'assiduité de 80 %, FORMAFIT83 se réserve le droit de ne pas délivrer l'attestation. Cette situation sera signalée au financeur concerné.

ARTICLE 10 — Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports pédagogiques, programmes, outils et méthodes produits par FORMAFIT83 sont protégés par le **droit de la propriété intellectuelle** (Code de la propriété intellectuelle, art. L111-1 et suivants).

Ils sont remis aux apprenants pour un usage strictement personnel et pédagogique dans le cadre de la formation. Il est formellement interdit de :

- Reproduire, copier ou enregistrer les supports sans autorisation écrite préalable
- Diffuser, publier ou partager ces contenus à des tiers
- Les exploiter à des fins commerciales ou professionnelles externes à la formation

Toute violation de ces droits expose son auteur à des poursuites civiles et pénales.

ARTICLE 11 — Protection des données personnelles (RGPD)

FORMAFIT83 collecte et traite les données personnelles des clients et apprenants conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD — UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés modifiée.

Rubrique RGPD	Détail
Responsable du traitement	FORMAFIT83 — Sophie LELIEVRE & Ghislain VANGYSEGEM
Finalités	Gestion administrative et pédagogique, facturation, suivi de la formation, transmission aux financeurs, délivrance des attestations

Bases légales	Exécution du contrat (art. 6.1.b), obligation légale (art. 6.1.c), intérêt légitime (art. 6.1.f)
Durée de conservation	10 ans (contrôle des financements publics et mutualisés)
Destinataires	FORMAFIT83, financeurs (OPCO, France Travail, Région, CPF), autorités de contrôle
Droits	Accès, rectification, effacement (sous conditions), portabilité, opposition
Contact	formafit83@gmail.com
Réclamation CNIL	www.cnil.fr

ARTICLE 12 — Réclamations

Toute réclamation relative à une prestation de formation peut être adressée à FORMAFIT83 selon la procédure suivante :

Étape	Modalité / Délai
1. Dépôt de la réclamation	Par écrit à formafit83@gmail.com (objet, faits, date)
2. Accusé de réception	Sous 5 jours ouvrés
3. Instruction	Analyse des faits et échanges avec les parties
4. Réponse formelle	Sous 30 jours calendaires suivant réception
5. Archivage	Réclamation et réponse conservées 5 ans

ARTICLE 13 — Médiation de la consommation

Conformément aux articles L616-1 et R616-1 du Code de la consommation, FORMAFIT83 propose un dispositif de médiation de la consommation. En cas de litige non résolu après épuisement des voies de recours internes, le client peut recourir gratuitement au médiateur compétent :

Médiateur	Coordonnées
Organisme	SMP — Alteritae
Adresse	5 rue Salvaing, 12000 Rodez
Site web	www.mediateur-consommation-smp.fr
Délai de saisine	Dans un délai maximum d'un an après la réclamation initiale
Coût	Gratuit pour le client / l'apprenant

La médiation ne s'applique pas aux litiges entre professionnels.

ARTICLE 14 — Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut d'accord amiable dans un délai de 30 jours suivant la première réclamation écrite :

- Pour les clients professionnels : le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce ou le Tribunal Judiciaire compétent du ressort de La Valette-du-Var
- Pour les clients particuliers : compétence du tribunal du lieu de résidence du consommateur, ou recours à la médiation (Article 13)

HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Date	Objet de la mise à jour
1.0	Mai 2026	Création initiale — conformité Qualiopi et Code de la consommation

ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Je soussigné(e), représentant le client ou agissant en tant que particulier, reconnais avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente dans leur intégralité et les accepte sans réserve.

Nom et Prénom	_____
Qualité / Fonction	_____
Entreprise (si applicable)	_____
Formation concernée	_____
Date de début de formation	_____
Fait à, le	_____
Signature du client	(Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Pour FORMAFIT83 — les co-responsables :

Sophie LELIEVRE	Ghislain VANGYSEGEM
Signature :	Signature :

FORMAFIT83

RCS Toulon 102 645 629 00019 · formafit83.com · formafit83@gmail.com · 06.01.21.26.96

MENTIONS LÉGALES

www.formafit83.com

Formation · Sport · Santé · Posture

Version	1.0
Date de mise à jour	Mai 2026
Responsable publication	Sophie LELIEVRE & Ghislain VANGYSEGEM
Site web	www.formafit83.com
Contact	formafit83@gmail.com — 06.01.21.26.96

PRÉAMBULE

Les présentes mentions légales sont publiées conformément à la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la Confiance dans l'Économie Numérique (LCEN), notamment son article 6-III, ainsi qu'aux dispositions applicables du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD — UE 2016/679) et de la loi Informatique et Libertés modifiée.

Tout utilisateur accédant au site www.formafit83.com est réputé avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes mentions légales. FORMAFIT83 se réserve le droit de les modifier à tout moment, sans préavis.

ARTICLE 1 — Identification de l'éditeur du site

Le site www.formafit83.com est édité par :

Dénomination sociale	FORMAFIT83
Forme juridique	Entreprise individuelle / Organisme de formation
Co-responsables	Sophie LELIEVRE & Ghislain VANGYSEGEM
Adresse	75 A Avenue Jacqueline Auriol, 83160 La Valette-du-Var
SIRET	102 645 629 00019
Code APE / NAF	8559B — Autres enseignements
Déclaration d'activité (NDA)	En cours d'attribution — DREETS PACA
Certification Qualiopi	Certifié Qualiopi – Actions de formation
Téléphone	06.01.21.26.96
Email	formafit83@gmail.com
Site web	www.formafit83.com

ARTICLE 2 — Hébergeur du site

Le site www.formafit83.com est hébergé par :

Hébergeur	HOSTINGER INTERNATIONAL LTD
Adresse	61 Lordou Vironos Street, 6023 Larnaca, Chypre
Site web	www.hostinger.fr
Contact	https://www.hostinger.fr/contact

ARTICLE 3 — Directeur de la publication

Le directeur de la publication du site www.formafit83.com est :

Nom	Sophie LELIEVRE
Qualité	Co-responsable de FORMAFIT83
Email	formafit83@gmail.com
Téléphone	06.01.21.26.96

ARTICLE 4 — Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments constituant le site www.formafit83.com — notamment, et sans s'y limiter, sa structure, sa charte graphique, ses textes, ses photographies, ses illustrations, ses vidéos, ses logos, ses icônes, ses programmes et ses contenus pédagogiques — est protégé par le droit de la propriété intellectuelle (Code de la propriété intellectuelle, articles L111-1 et suivants).

Ces éléments sont la propriété exclusive de FORMAFIT83 ou font l'objet d'autorisations d'utilisation accordées à FORMAFIT83 par leurs titulaires respectifs.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation ou exploitation, totale ou partielle, de ces éléments, par quelque moyen ou procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de FORMAFIT83, est strictement interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sont notamment interdits, sans autorisation préalable :

- La reproduction ou la copie de tout ou partie du site
- La diffusion ou la commercialisation des contenus
- L'extraction ou l'utilisation des bases de données présentes sur le site
- La création de liens hypertextes pointant vers le site sans accord préalable

ARTICLE 5 — Protection des données personnelles (RGPD)

5.1 Responsable du traitement

Le responsable du traitement des données collectées via le site www.formafit83.com est :

Responsable	FORMAFIT83 — Sophie LELIEVRE & Ghislain VANGYSEGEM
Adresse	75 A Avenue Jacqueline Auriol, 83160 La Valette-du-Var
Email	formafit83@gmail.com
Téléphone	06.01.21.26.96

5.2 Données collectées et finalités

FORMAFIT83 est susceptible de collecter les données personnelles suivantes via le site :

- Données d'identification : nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone
- Données de navigation : adresse IP, cookies, pages visitées, durée de session
- Données de contact : messages envoyés via les formulaires de contact ou de demande d'information
- Données relatives à la formation : demandes d'inscription, besoins exprimés, niveau de formation

Ces données sont collectées et traitées pour les finalités suivantes :

- Répondre aux demandes d'information et de contact
- Gérer les inscriptions aux formations et les demandes de devis
- Envoyer des informations relatives aux formations proposées par FORMAFIT83 (sous réserve du consentement de l'utilisateur)
- Améliorer les fonctionnalités et le contenu du site (mesure d'audience)
- Respecter les obligations légales et réglementaires applicables

5.3 Bases légales des traitements

Finalité	Base légale (RGPD art. 6)
Répondre à une demande de contact	Intérêt légitime (art. 6.1.f)
Gestion des inscriptions / devis	Exécution du contrat (art. 6.1.b)
Envoi d'informations commerciales	Consentement (art. 6.1.a)
Mesure d'audience / cookies	Consentement (art. 6.1.a)
Obligations légales et comptables	Obligation légale (art. 6.1.c)

5.4 Durée de conservation

Données de contact / formulaires	3 ans à compter du dernier contact
Données de formation et attestations	10 ans (obligations légales liées aux financements)
Données de navigation / cookies	13 mois maximum
Données de prospection commerciale	3 ans à compter de la collecte ou du dernier contact

5.5 Destinataires des données

Les données collectées sont destinées exclusivement à FORMAFIT83 et, le cas échéant, aux organismes suivants dans le cadre strict des obligations légales ou contractuelles :

- Financeurs de la formation (OPCO, France Travail, Région, CPF) — dans le cadre de la gestion administrative des formations
- Autorités de contrôle compétentes (DREETS, DGEFP...) — sur réquisition
- Prestataires techniques (hébergeur, outil CRM ou e-mailing) — dans le cadre de contrats de sous-traitance conformes au RGPD

Aucune donnée n'est cédée, vendue ou louée à des tiers à des fins commerciales.

5.6 Droits des personnes concernées

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, chaque utilisateur dispose des droits suivants sur ses données personnelles :

- Droit d'accès : obtenir une copie des données détenues par FORMAFIT83
- Droit de rectification : corriger des données inexactes ou incomplètes
- Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») : obtenir la suppression des données, sous réserve des obligations légales de conservation
- Droit à la limitation du traitement : suspendre l'utilisation des données dans certains cas
- Droit à la portabilité : recevoir ses données dans un format structuré et lisible
- Droit d'opposition : s'opposer au traitement, notamment à des fins de prospection commerciale
- Droit de retrait du consentement : à tout moment, pour les traitements fondés sur le consentement

Pour exercer ces droits, adressez votre demande écrite à : **formafit83@gmail.com**

FORMAFIT83 s'engage à répondre à toute demande dans un délai maximum de 30 jours calendaires suivant sa réception.

En cas de réponse insatisfaisante ou d'absence de réponse, l'utilisateur peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) :

CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
Adresse	3 Place de Fontenoy, 75007 Paris
Site web	www.cnil.fr
Formulaire de plainte	https://www.cnil.fr/fr/plaintes

ARTICLE 6 — Politique en matière de cookies

6.1 Qu'est-ce qu'un cookie ?

Un cookie est un petit fichier texte déposé sur le terminal de l'utilisateur (ordinateur, tablette, smartphone) lors de la visite du site. Il permet de reconnaître le navigateur lors des visites ultérieures et de mémoriser certaines préférences ou informations de navigation.

6.2 Cookies utilisés sur www.formafit83.com

Type de cookie	Finalité	Base légale / Durée
Cookies strictement nécessaires	Assurer le bon fonctionnement technique du site (session, sécurité)	Intérêt légitime — Durée de session
Cookies de mesure d'audience	Analyser la fréquentation et le comportement des visiteurs (ex. : Google Analytics)	Consentement — 13 mois max
Cookies de préférences	Mémoriser les préférences de l'utilisateur (langue, affichage)	Consentement — 13 mois max
Cookies marketing / réseaux sociaux	Permettre le partage sur les réseaux sociaux et le suivi publicitaire	Consentement — 13 mois max

6.3 Gestion du consentement aux cookies

Conformément aux recommandations de la CNIL, le dépôt de cookies non strictement nécessaires est subordonné au consentement préalable et éclairé de l'utilisateur, recueilli via le bandeau d'information affiché lors de la première visite du site.

L'utilisateur peut à tout moment :

- Accepter ou refuser les cookies via le gestionnaire de consentement accessible sur le site
- Paramétrer son navigateur pour bloquer ou supprimer les cookies déjà déposés

- Retirer son consentement, sans que cela remette en cause la licéité des traitements effectués avant le retrait

Pour paramétrer les cookies au niveau du navigateur, l'utilisateur peut consulter les pages d'aide de son navigateur (Chrome, Firefox, Safari, Edge...). Le refus des cookies peut entraîner une dégradation de certaines fonctionnalités du site.

ARTICLE 7 — Liens hypertextes et sites tiers

Le site www.formafit83.com peut contenir des liens hypertextes vers des sites tiers (organismes partenaires, financeurs, plateformes de formation, etc.). FORMAFIT83 n'exerce aucun contrôle sur ces sites et décline toute responsabilité quant à leur contenu, à leurs pratiques en matière de confidentialité et à leur disponibilité.

La création d'un lien hypertexte pointant vers le site www.formafit83.com est soumise à l'autorisation écrite préalable de FORMAFIT83. Toute demande est à adresser à formafit83@gmail.com.

ARTICLE 8 — Limitation de responsabilité

FORMAFIT83 s'efforce de maintenir le site www.formafit83.com accessible et d'y diffuser des informations exactes et à jour. Toutefois, FORMAFIT83 ne saurait être tenu responsable :

- Des inexactitudes ou omissions dans les informations publiées sur le site
- Des interruptions ou indisponibilités du site, pour quelque raison que ce soit
- Des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le site
- Des dommages résultant d'une intrusion frauduleuse par un tiers ayant entraîné une modification des informations publiées
- De l'utilisation faite par les utilisateurs des informations contenues sur le site

L'utilisateur reconnaît utiliser le site sous sa seule responsabilité.

ARTICLE 9 — Sécurité des données

FORMAFIT83 met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles collectées via le site, conformément à l'article 32 du RGPD.

Ces mesures visent notamment à protéger les données contre toute destruction accidentelle ou illicite, perte accidentelle, altération, diffusion ou accès non autorisé. Toutefois, aucune transmission via Internet ne peut garantir une sécurité absolue.

En cas de violation de données susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes concernées, FORMAFIT83 s'engage à notifier la CNIL dans les délais légaux (72 heures) et, le cas échéant, à en informer les personnes concernées.

ARTICLE 10 — Médiation de la consommation

Conformément aux articles L616-1 et R616-1 du Code de la consommation, FORMAFIT83 propose un dispositif de médiation. En cas de litige non résolu après épuisement des voies de recours internes, l'utilisateur peut recourir gratuitement au médiateur compétent :

Organisme	SMP — Alteritae
Adresse	5 rue Salvaing, 12000 Rodez
Site web	www.mediateur-consommation-smp.fr
Délai de saisine	Dans un délai maximum d'un an après la réclamation initiale

Coût	Gratuit pour l'utilisateur / le stagiaire
-------------	---

La médiation de la consommation ne s'applique pas aux litiges entre professionnels.

ARTICLE 11 — Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes mentions légales sont soumises au droit français. En cas de litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution, les parties s'efforceront de parvenir à un accord amiable.

À défaut de règlement amiable :

- Pour les utilisateurs particuliers : compétence du tribunal du lieu de résidence du consommateur, ou recours à la médiation (Article 10)
- Pour les utilisateurs professionnels : le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce ou le Tribunal Judiciaire compétent du ressort de La Valette-du-Var

ARTICLE 12 — Contact

Pour toute question relative aux présentes mentions légales, à la protection des données personnelles ou à l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter FORMAFIT83 :

Par email	formafit83@gmail.com
Par téléphone	06.01.21.26.96
Par courrier	FORMAFIT83 — 75 A Avenue Jacqueline Auriol, 83160 La Valette-du-Var
Via le site web	www.formafit83.com

HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Date	Objet
1.0	Mai 2026	Création initiale — conformité LCEN, RGPD, CNIL

FORMAFIT83

RCS Toulon 102 645 629 00019 · formafit83.com · formafit83@gmail.com · 06.01.21.26.96